

Un emploi de l'article défini pluriel du français et du suffixe pluriel du japonais introduisant une coordination inclusive et comitative

Makoto Kaneko*

Faculté des Lettres, Université Aoyama Gakuin, 4-4-25 Shibuya, Shibuya-ku, Tokyo 150-8366, Japon

Résumé. Cet article examine une lecture de la coordination de deux noms propres ou pronoms sur laquelle portent l'article défini pluriel du français ou le suffixe pluriel du japonais, sans modifier la cardinalité des référents, comme dans « *Les Mignon et Charrier s'étaient approchés* » / « *Tom et Jerry-tati se disputent* ». Il est proposé que cette lecture, selon laquelle l'article et le suffixe sont apparemment redondants, est dérivée d'une autre lecture plus fréquemment observée, selon laquelle ils ne portent que sur le conjoint le plus proche, comme *les (frères) Goncourt et Zola* / *Zola et Goncourt-tati*, lorsqu'on peut concevoir contextuellement ou encyclopédiquement une propriété partagée en commun par les conjoints, analogue à un hyperonyme concevable aux cas de la coordination déterminée des noms communs. La coordination ainsi interprétée, où la portée de l'article ou du suffixe est large et inclusive, est de plus comparées avec la coordination *inclusive et comitative*, observée dans certains dialectes du français et illustrée par *nous deux avec Jean*. L'analyse parallèle entre les deux types de coordination est étayée par le fait que la même restriction s'impose sur leurs prédicats : ceux-ci doivent être symétriques, comitatifs ou collectifs et ne peuvent pas être distributifs.

Abstract. A use of the French plural definite article and the Japanese plural suffix introducing an inclusory and comitative coordination.

This article examines one reading of the coordination of two proper names or pronouns over which French plural definite article or Japanese plural suffix *-tati* scope, without modifying the cardinality of the referents, as in “*The Mignon and Charrier had approached*” and “*Tom and Jerry-tati fight*”. It is proposed that this reading, where the article and the suffix are apparently redundant, is derived from another reading more frequently observed where they scope over only the nearest coordinate, like *the Goncourt (brothers) and Zola* / *Zola and Goncourt-tati*, when we can conceive contextually or encyclopedically some unifying property shared by the conjuncts, corresponding to a hypernym conceivable for a coordination of common nouns following a unique determiner. The French and Japanese coordination interpreted in this way, where the scope of the article or the suffix is wide and inclusive, is further compared with the *inclusory and comitative* coordination observed in some French dialects and illustrated by *us two with Jean*. The parallel analysis between the two

* Auteur de correspondance : kanekomakoto06@gmail.com

coordinated structures is supported by the fact that the same restriction is imposed to their predicates: they should be symmetrical, comitative or collective and cannot be distributive.

1 Introduction

La présente étude se propose d'examiner un emploi de l'article défini au pluriel LES du français, illustré en (1a), et du suffixe pluriel -TATI du japonais, comme en (1b)¹.

- (1)a. **Les** [*Mignon et Charrier*] s'étaient approchés [...] (Zola, Frantext)
 b. [traduction japonaise de la chanson *Le jour où la pluie viendra*]²
 [*Kimi to boku*]-**tati** futa-ri-wa sekai-saikoo-no fianse-de [...]
 2SG et 1SG-TATI deux-CL-TOP meilleur du monde fiancé-être
 'Nous deux, *toi et moi*-TATI, serons les fiancés du monde et [...]'

Dans ces exemples, l'article défini et le suffixe (mis en gras) portent sur la coordination entière de deux noms propres ou pronoms (mis en italique), comme l'indique l'encadrement par les crochets, et peuvent être supprimés sans modifier la cardinalité des référents. Comme on le verra dans ce qui suit, cette lecture apparemment redondante des deux expressions est observée moins fréquemment qu'une autre lecture selon laquelle l'article et le suffixe ne portent que sur le conjoint le plus proche et ne sont pas redondants, comme en (2a-b) : l'absence de l'article défini ou du suffixe en (2a-b) apporterait en effet la modification de la cardinalité des référents pertinents.

- (2)a. en passant par [**les Goncourt** (=frères, Edmond et Jules)] *et Zola* (Sartre, Frantext)
 b. *boku to* [*kimi-tati*]-wa [...] kyoosi to gakusee-no kankee-da.
 1SG et 2SG-TATI-TOP enseignant et étudiant-GEN relation-COP
 'Moi et vous, nous sommes respectivement enseignant et élèves.' (M. Sato *Yomigaeru Rosia-teekoku* ('La dynastie de la Russie qui se ressuscite'))

Dans cette étude, je soutiendrai, pour rendre compte de leurs différences quantitatives, que la lecture illustrée en (1a-b) est dérivée de l'autre lecture plus fréquemment observée comme en (2a-b). Cette ambiguïté sera de plus comparée avec celle montrée par la séquence soulignée en (3) : on pourrait a priori assumer une relation de coordination ou juxtaposition entre *nous deux* et *avec la daronne*, ce qui reviendrait à mettre en œuvre trois personnes, tandis qu'il s'agit, dans la lecture pertinente, d'une relation de subordination d'ordre méréologique : *nous deux* dénote un tout dont *la daronne* représente une des deux parties, l'autre partie, *moi*, étant implicite. Cette construction est qualifiée par Tesnière (1951) *duel sylleptique* et aussi appelée par Brill (2010) *coordination inclusive et comitative*.

- (3) C'était lui-même des Pereires qui s'est attelé dans la bricole...**Nous deux avec la daronne**, on poussait derrière. (Céline, Frantext / mentionné par Réseau 1995 : 359)

Je montrerai que, bien que les constructions comme en (1a-b) soient grammaticalement différentes, en mettant en œuvre la détermination ou l'affixation, et observées dans les deux langues typologiquement très éloignées, les mêmes conditions sont requises pour que la détermination et l'affixation sur la coordination entière soient admises, ce qui s'avérera intéressant dans l'optique de la correspondance syntaxe-sémantique de la coordination.

La discussion est principalement fondée sur les données tirées de travaux antérieurs et recueillies sur Internet, notamment dans Frantext pour le français et BCCWJ (Balanced Corpus of Contemporary Written Japanese) pour le japonais. Quelques exemples sont fabriqués et soumis à certains locuteurs natifs. Dans ce qui suit, la section 2 passe d'abord en revue certains travaux antérieurs pertinents pour la discussion. La section 3

avance ensuite mes hypothèses et présente quelques arguments qui les étayent. La section 4 récapitule les résultats principaux de cette étude.

2 Travaux antérieurs

Dans cette section, je présente d'abord la classification des principaux emplois du nom propre introduit par un article (2.1). Je passe ensuite en revue des travaux antérieurs qui discutent la coordination des noms propres du français en la comparant avec celle des noms communs (2.2) et ceux qui examinent le suffixe pluriel –TATI du japonais (2.3) et la coordination inclusive et comitative (2.4).

2.1 Classification des principaux emplois de nom propre précédé d'un article

Accompagnés d'un article, les noms propres permettent au moins quatre emplois (cf. Kaneko 2020). D'abord, un emploi dénominatif, selon lequel un nom propre ne dénote pas le seul individu, à la différence de l'emploi référentiel ordinaire, mais un ensemble d'individus qui ont pour propriété commune de porter le même nom. Cet emploi est illustré par la suite *des Alfred Muller* en (4a), qui sera paraphrasée comme en (4b).

- (4)a. Il y a **des Alfred Muller** dans le village. (adapté de Kleiber 1981 : 332) [dénominateur]
 b. **des** (personnes nommées) *Alfred Muller*.

Ensuite, un emploi métonymique, selon lequel un nom propre dénote une « entité unie au porteur du nom par une certaine relation » (Kleiber 1992 : 186). Cet emploi est illustré par *un Rodin* en (5a), que l'on peut approximativement paraphraser par (5b).

- (5)a. Paul a acheté **un Rodin**. (Kleiber 1992 : 188) [métonymique]
 b. **un** (objet d'art fabriqué par l'artiste) *Rodin*

En troisième lieu, la suite *la Pierre Bourdieu* en (6a) exemplifie un emploi métaphorique (qu'on appelle aussi antonomase), selon lequel un nom propre dénote « un type ou une catégorie, dont les membres sont interprétés comme portant une certaine ressemblance avec un particulier bien connu, portant le nom propre en question » (Kleiber 1992 : 188). Cette suite est ainsi paraphrasée par (6b).

- (6)a. Judith Butler [...] est un peu **la Pierre Bourdieu** du champ de ces études féministes (Leroy 2004 : 91) [métaphorique : antonomase]
 b. **la** (femme portant une certaine ressemblance avec) *Pierre Bourdieu*

Enfin, l'exemple (7a) implique un emploi de nom propre que Curat (1999 : 267) appelle « exemplaire ». Cet auteur paraphrase la séquence *les Ben Jonson* en (7a) par « les gens comme Ben Johnson », comme en (7b).

- (7)a. Il va les chercher dans les taudis louches et obscurs des faubourgs : **les Ben Jonson**, petit-fils de maçon [...]. (Curat 1999 : 267) [exemplaire]
 b. **les** (gens comme / exemplifiés par) *Ben Jonson*

Dans ces quatre emplois, on peut ainsi compléter sémantiquement une propriété sur laquelle pourrait porter l'article. J'examinerai dans la sous-section suivante qu'il en est de même pour la coordination à un unique déterminant.

2.2 Coordination nominale déterminée

Les études (loin d'être nombreuses) qui examinent les cas où l'article défini pluriel LES porte sur la coordination entière des noms propres mettent en avant une similarité avec les

cas incluant des noms communs coordonnés. Ainsi, d'après Curat (1999 : 266), « un déterminant pluriel [...] référant globalement aux individus nommés, les réunit en un SN [= Syntagme Nominal]. On reconnaît *les père et mère*. La pluralité des référents et le désir de les rassembler en un seul SN appellent le déterminant, malgré la disparité des noms ». En effet, aux cas de la coordination des noms communs, selon Abeillé & Godard (2021 : 1770), « avec un seul déterminant, on coordonne des noms étroitement associés, c'est-à-dire qui forment ensemble une entité : [par exemple] les indications de l'identité [en (8a)], les végétaux comestibles [en (8b)]. D'autres combinaisons seraient moins naturelles : [par exemple] objet comestible et moyen de transport [en (8b)] ».

- (8)a. Inscrivez **vos nom et prénom** (indications de l'identité) / ?**vos prénom et nom**. (Abeillé & Godard 2021 : 1770)
 b. Paul vend **des fruits et légumes** (végétaux comestibles) / #**des fruits et voitures**. (*ibid.*)
 c. **Les locataires et propriétaires qui le souhaitent** se retrouvent dans la cour tous les dimanches. (Roodenburg 2005 : 98)

Dans la même veine, Dostie (2015 : 163) fait remarquer qu'un seul déterminant ne précède la coordination que lorsque celle-ci désigne des « entités prises de manière unifiée ». Selon Benetti (2008 : 93), c'est lorsqu'il s'agit d'« un hyperonyme construit extensionnellement par conjonction de deux ou plusieurs hyponymes ». En (8a-b), les expressions mises entre parenthèses *indications de l'identité* et *végétaux comestibles* servent d'hyperonyme. Michaux (1998 : 325) observe aussi qu'une simple inversion des conjoints, comme *prénom et nom* en (8a), détruit la nature figée de l'expression et rend l'exemple inacceptable. Qui plus est, comme le fait remarquer Roodenburg (2005), la présence d'une relative restrictive, soulignée en (8c), sert à améliorer l'acceptabilité d'une coordination déterminée³, car « les deux N' conjoints désignent un groupe 'mixte' dont l'unité est indiquée dans la relative » (Milner 1979 : 91).

En bref, la coordination déterminée des noms communs est acceptée lorsqu'il existe une propriété partagée par les conjoints, qui est fournie soit par un hyperonyme implicite (exprimé par les expressions mises entre parenthèses en (8a-b)), soit par une relative restrictive, comme en (8c).

Pour revenir à la coordination déterminée des noms propres, Leroy (2004 : 91-92) suit Curat (1999) en soutenant que la « construction du nom propre en antonomase [comme *les Roméo et Juliette* en (9a)] semble avant tout liée au « duo » des deux référents ». Ici aussi, il est possible de compléter une propriété commune des conjoints, comme en (9b), et la coordination peut être interprétée comme une expression figée : le changement de l'ordre dégrade l'acceptabilité, comme en « ??*les Juliette et Roméo* ».

- (9)a. Nous sommes **les Roméo et Juliette** de ce milieu. (Leroy 2004 : 92)
 b. **les Roméo et Juliette** (amoureux tragiques) de ce milieu

Il existe toutefois une différence entre les séquences <les Npr1 (Nom Propre) et Npr2 > et <les Nc1 (Nom Commun) et Nc2 > : le deuxième conjoint de <les Npr1 et Npr2 > peut s'échapper de la portée de l'article, ce qui n'est pas le cas pour le deuxième conjoint de <les Nc1 et Nc2 >. Ainsi dans les exemples en (10a-d), l'article défini LES ne porte que sur le premier conjoint qui dénote des frères ou un couple et incarne un emploi dénomiatif.

- (10)a. en passant par **les Goncourt** [=frères, Edmond et Jules] et *Zola* (Sartre, Frantext)
 b. **les Lameth** [=frères] et *Dumas* ont beau donner (Staël, Frantext)
 c. Paul se retournait vers **les Orgel** [=couple] et *François* (Radiguet, Frantext)
 d. **les deux Heurtebise** [=frères, Claude et Jean-Luis] et *Drumeau* (Bernanos, Frantext)

La lecture non-inclusive, illustrée par (10a-d), est en outre la lecture la plus fréquemment observée de la séquence <les Npr1 et Npr2 > dans Frantext. J'y ai trouvé 178 occurrences de cette séquence, dont j'ai déduit 3 cas difficiles à classer et 39 cas non pertinents : ceux-ci

contiennent des cas où i) les noms communs dénotant des entités inanimées sont personnifiés, comme dans « les An et Jour » et « les Son et Lumière » ; ii) les noms communs désignent une institution particulière, comme dans « les Ponts et Chaussées » ; iii) le coordinateur *et* ne relie pas deux noms, mais deux propositions, comme en (11) où le Npr1 et le Npr2 se situent dans deux propositions différentes : le Npr1, qui instancie l'emploi dénomiatif, se trouve dans un complément circonstanciel de la première proposition, tandis que le Npr2 sert de sujet à la deuxième proposition.

(11) Je vais chez **les Gimbel et Alva** m'emmène à Golden Bridge (Lazard, Frantext)

Parmi les 136 cas qui restent, 80 cas sont ceux dans lesquels l'article défini LES ne porte que sur le Npr1 instanciant l'emploi dénomiatif, comme en (10a-d), tandis que 47 cas incarnent la lecture inclusive, illustrée par (12a-d).

- (12)a. Ce soir, dînent **les Rosny et Abraham Dreyfus** [...] (Goncourt, Frantext)
 b. Nous y dînons avec **les Jacques et Janine**. (Lazard, Frantext)
 c. [...] **les Laurel et Hardy** [...] montrent. (Guyard, Frantext)
 d. **Les Mignon et Charrier** s'étaient approchés (=1)

Je traiterai toutefois séparément les cas comme (12a), dont on constate 15 occurrences dans Frantext, car l'article défini peut être analysé comme associé au nom de famille lu dénomiativement et souligné en (12a), plutôt qu'aux deux prénoms coordonnés. Autrement dit, une propriété partagée par les conjoints est ici explicitée par le nom de famille qui les suit.

Dans les autres 32 cas, illustrés par (12b-d), où l'article porte sur la coordination des noms propres de l'emploi référentiel, de même qu'aux cas de la coordination déterminée des noms communs, comme *vos nom et prénom* en (8a), une forte association doit être établie entre les deux conjoints, soit par nos connaissances encyclopédiques, soit contextuellement : on comprend contextuellement que Jacques et Janine en (12a) sont un couple ; Laurel et Hardy en (12b) sont des comédiens bien connus en duo ; Mignon et Charrier sont deux entrepreneurs bourgeois présentés dans *La Curée* d'Émile Zola comme se comportant toujours en pair. Il est ainsi possible de compléter une propriété partagée par les conjoints, comme en (13a-c). On constate par ailleurs 17 occurrences de la même séquence « les Mignon et Charrier » dans Frantext, soit 53% (17/32) de l'emploi en question de la séquence <les Npr1 et Npr2>. Ceci confirme l'observation selon laquelle cet emploi est observé beaucoup moins fréquemment que l'emploi illustré par (10a-d).

- (13)a. **les Jacques et Janine** (deux membres du couple)
 b. **les Laurel et Hardy** (deux comédiens en duo)
 c. **Les Mignon et Charrier** (deux entrepreneurs bourgeois en pair)

Frantext nous fournit d'autres lectures de la séquence <les Npr1 et Npr2> : selon ces lectures, tout en étant sous la portée de l'article défini, les deux conjoints n'exhibent pas la lecture référentielle, comme en (12a-d). Ces emplois sont constatés encore plus rarement : i) deux occurrences de l'emploi comme en (14a), où non seulement le Npr1 mais aussi le Npr2 sont interprétés comme dénomiatifs ; ii) deux occurrences de l'emploi comme en (14b), dont les conjoints reçoivent une lecture métaphorique ; iii) trois occurrences de l'emploi comme en (14c), où il s'agit de la lecture métonymique ; iv) deux occurrences de l'emploi comme en (14d), dont les conjoints incarnent une lecture exemplaire.

- (14)a. Entre tous **les [Courvoisier et Gallardon]**, vous trouverez [...] (Proust, Frantext)
 b. Zhao Bang et Ziba, **les [Tristan et Iseut]** du Yi-king [...] (Pennac, Frantext)
 c. Au musée avec Alfred : **les [Rembrandt et Ruysdaël]** (Michelet, Frantext)
 d. Je veux aussi [...] tous **les [Mickiewicz et Grzymala]** du monde (Sand, Frantext)

Les résultats de mon enquête sur le corpus Frantext sont récapitulés dans le tableau suivant.

Tableau 1. Occurrences de chaque lecture

[les X dénominatif] et Y	les [X et Y] <u>nom de famille</u> (dénominateur)	les [X et Y] (référentiel)	les [X et Y] (autres lectures)
80 (58.8%)	15 (11%)	32 (23.5%)	9 (6.6%)

2.3 Suffixe pluriel -TATI

Le suffixe pluriel -TATI donne lieu à deux emplois : i) emploi additif, illustré par *gakusee-tati* qui exprime normalement la pluralité des étudiants ; ii) emploi associatif, comme *Jean-tati* qui dénote Jean et les personnes qui lui sont associées. Les membres dénotés sont donc homogènes dans le premier cas et hétérogènes dans le second. Dans l'emploi associatif, le référent explicitement exprimé par le NP (e.g. Jean pour *Jean-tati*) et les autres qui lui sont associés et qui restent implicites sont respectivement appelés *membre focal* et *membres associés*. La lecture associative est observée notamment quand le suffixe pluriel est attaché à un nom propre ou un pronom (voir Puyo 2017; 2020, Mizuguchi 2004, entre autres).

Le suffixe pluriel -TATI ne peut en principe être combiné qu'avec les termes qui se situent dans une position élevée sur la hiérarchie d'animéité en (15a) : comme le montrent les exemples en (15b), il est suffixé i) naturellement aux pronoms personnels, à un terme de parenté et à un nom humain, ii) rarement à un nom non-humain et animé et iii) difficilement à un nom inanimé. La même restriction sur le pluriel associatif est observée dans d'autres langues (voir Moravcsik 2003 : 472-473).

(15)a. 1^{re} personne > 2^e personne > 3^e personne > parenté > humain > animé > inanimé

b. *watasi-tati / kimi-tati / kanozyo-tati / ani-tati / gakusee-tati / ?neko-tati / *hon-tati*
moi-TATI / toi-TATI / elle-TATI / frère-TATI / étudiant-TATI / chat-TATI / livre-TATI

La propriété qui justifie l'association des membres dans la lecture associative est différente selon les cas, comme celle qui met en rapport les noms propres conjoints dans la coordination déterminée discutée dans la section 2.2 : elle est tantôt permanente et établie, par exemple, par une relation familiale, et tantôt temporaire et construite contextuellement, comme en (16a). Il est à remarquer que, tout en pouvant être hétérogènes, les membres associés doivent partager une certaine propriété avec le membre focal. Il est impossible d'associer une personne et un moyen de transport, comme dans le cas des conjoints associés de la coordination déterminée, illustrée par (16b).

(16)a. *watasi-no ani-tati* (emploi associatif)

ISG-GEN frère-TATI

'Mon frère et ses associés : mon frère et sa femme / mon frère et les personnes se trouvant dans la rame de métro / *mon frère et son bus'

b. #*Mes frère et bus* sont arrivés en même temps. (Abeillé & Godard 2021: 1770)

Selon Tomioka (2021), c'est l'emploi associatif qui est l'utilisation de base et l'emploi apparemment additif est dérivé lorsque tous les membres associés partagent en commun une propriété saillante : celle-ci est fournie par le NP même dans le cas de *gakusee-tati* 'étudiant-TATI' ou par le trait phi [+féminin] dans le cas de *kanojo-tati* ('elle-TATI = elles'). Le suffixe -TATI peut aussi porter sur la coordination des noms communs, comme en (17). Ce type de cas peut être analysé comme intermédiaire entre l'emploi associatif et l'emploi additif : d'une part, les membres coordonnés, exprimés par les différents noms communs, sont certes hétérogènes ; de l'autre part, le classificateur et un hyperonyme concevable pour les noms coordonnés « intellectuel » leur fournit une unité qui nous permet de préciser leur cardinalité, comme le suggère la traduction française.

- (17) 16-nin-no [sakka hiyooka sisooka kagakusya]-**tati** (Martin 1988:145)
 16-CL-GEN [écrivain critique philosophe scientifique]-**TATI**
 ‘seize (intellectuels) écrivains, critiques, philosophes et scientifiques’

Il en est de même pour la coordination des noms propres ou des pronoms, sur laquelle porte le suffixe -TATI, comme en (18a-c). La propriété, évoquée contextuellement ou encyclopédiquement et partagée par les conjoints, est exprimée entre parenthèses en (19a-c).

- (18)a. [Kimi to boku]-**tati** futa-ri-wa sekai-saikoo-no fiancé-de (=1b)
 toi et moi-TATI deux-CL-TOP meilleur du monde fiancé-être
 ‘Nous deux, toi et moi-TATI, serons les fiancés du monde et [...]’
 b. [dans un rapport d’une expérience psychologique à laquelle participent deux chimpanzés, Hanako et Taro]⁴
 (ni-hiki-no)⁵ tinpanzii [Hanako to Taro]-**tati**-wa [...] mekubase-o site
 (deux-CL-GEN) chimpanzé Hanako et Taro-TATI-TOP clin d’œil-ACC faire
 ‘Les (deux) chimpanzés Hanako et Taro-TATI [...] se font un clin d’œil et [...]’
 c. (sur le film *Southbound Duckling*)
 [Tom to Jerry]-**tati**-ga otagaini arasowa-nai [...]⁶
 Tom et Jerry-TATI-NOM l’un avec l’autre disputer-NEG
 ‘Tom et Jerry-TATI ne se disputent pas l’un avec l’autre [...]’
 (19)a. (partenaires) [toi et moi]-TATI,
 b. (chimpanzés en duo) [Hanako et Taro]-TATI
 c. (fameux rivaux) [Tom et Jerry] -TATI

Qui plus est, de même que l’article défini LES de la séquence <les Npr1 et Npr2> ne porte par défaut que sur le conjoint le plus proche, lorsque le suffixe -TATI est attaché au Npr2 de la séquence <Npr1 et Npr2-TATI>, il ne porte par défaut que sur celui-ci et non pas sur la coordination entière, à la différence des cas comme (18a-c). Dans ce cas, il reçoit, comme à l’accoutumée, la lecture associative. Ainsi, en (20a-b), le suffixe -TATI ne porte que sur le deuxième conjoint, *kimi* (‘toi’) en (20a) et le sergent *Keroro* en (20b).

- (20)a. *boku to [kimi-tati]-wa kyoosi to gakusee-no kankee-da.* (=2b)
 1SG et 2SG-TATI-TOP enseignant et étudiant-GEN relation-COP
 ‘moi et vous (au pluriel), nous sommes respectivement enseignant et élèves.’
 b. *Fuyuki to [Keroro-tati] (BCCWJ)*⁷
 Fuyuki et [Keroro-TATI]
 ‘Fuyuki (un garçon), Keroro et ses associés (les soldats qu’il commande)’

Pour récapituler la discussion jusqu’ici, les deux séquences <les Npr1 et Npr2> et <Npr1 et Npr2-tati> sont configurationnellement ambiguës entre (21a) et (21b)⁸.

- (21)a. [les Npr1 (dénomiatif)] et Npr2 ; Npr1 et [Npr2-TATI (associatif)]
 b. les [Npr1 et Npr2] (propriété partagée); (propriété partagée) [Npr1 et Npr2]-TATI

Dans les cas majoritaires, l’article ainsi que le suffixe ne portent que sur le conjoint le plus proche, ce qui est indiqué par l’encadrement par les crochets en (21a) où le Npr1 reçoit une lecture dénomiatif en français et le suffixe -TATI incite un emploi associatif ordinaire ; moins souvent, quand une propriété commune est établie contextuellement et encyclopédiquement entre les deux conjoints, LES et -TATI portent sur la coordination entière sans modifier la cardinalité des membres, ce qui est représenté par (21b)

2.4 Coordination inclusive et comitative

Comme on l’a vu dans l’introduction, une ambiguïté analogue est observée dans une coordination, illustrée en français par (22a). A priori, la séquence *nous deux avec la*

daronne en (22a) pourrait être analysée comme coordonnant *nous deux* et *la daronne*, en dénotant trois personnes. Elle établit en fait, dans la lecture pertinente, une relation méréologique : la tête, *nous deux*, mise en gras dénote le tout, tandis que l'adjectif, *avec la daronne*, mis en italique, représente une des deux parties (un des conjoints), l'autre partie (l'autre conjoint) restant implicite, comme l'indique la paraphrase mise entre parenthèses. Lichtenberk (2000) appelle le pronom tête comme *nous deux* en (22a) *inclusory pronominal* (pronominal inclusif). On trouve aussi des cas, comme en (22b-c), où le pronominal inclusif et un conjoint sont juxtaposés.

- (22)a. **Nous deux** avec *la daronne* (=nous deux [*moi avec la daronne*]), on poussait derrière. (=3))
- b. On a été à Vincennes, **nous deux** *Yvonne* (=nous deux [*Yvonne et moi*]), et j'ai décroché la grosse cote. (R. Queneau / cité par Réseau 1995 : 361)
- c. On courait comme des folles **les deux** *la Paulette* (=les deux [*la Paulette et moi*]). (L. Semonin / cité par Réseau 1995 : 361)

Une construction analogue est observée en russe⁹. L'exemple en (23) donne par exemple lieu à deux lectures¹⁰ : selon une lecture en (23a), ce n'est que *my* ('nous') qui est le sujet du prédicat, la séquence *s Petej* 'avec Pierre' servant de complément circonstanciel ; selon l'autre lecture en (23b), *Petej* ('Pierre') marqué par l'instrumental fait partie du tout dénoté par *my* ('nous') marqué par le nominatif.

- (23) **my** *s Petej* *pojďem domoj.* (Vasslieva & Larson 2005 : 101)
nous *avec P.INS* aller-FUT maison
- a. Nous rentrerons à la maison avec Pierre. [lecture non-inclusive]
- b. Nous incluant Pierre rentrerons à la maison. [lecture inclusive]

Bril (2010 : 8) fait de plus remarquer que dans une telle coordination inclusive, « les termes doivent agir ou participer ensemble ou réciproquement à une action, avoir des propriétés symétriques, être possesseurs collectifs, être en relation de parenté ou en relation de partie à tout » (Bril 2010 : 8). C'est pourquoi Bril (2010) qualifie cette construction *coordination inclusive et comitative*¹¹. En effet, en (22a-c) et (23), les deux membres sont interprétés comme se comportant d'une façon comitative.

En bref, lorsqu'un conjoint explicité (e.g. *la daronne* en (22a)) établit, dans l'événement dénoté, une relation comitative, réciproque ou symétrique avec l'autre qui est implicite (e.g. *moi* en (22a)), une restructuration se produit entre le pronominal (e.g. *nous deux* en (22a)) et le conjoint explicité : leur relation n'est plus une juxtaposition paratactique, mais une subordination syntaxique (entre la tête et un adjectif).

3 Hypothèses et arguments

En me basant sur la discussion dans la section 2, j'avance maintenant mon hypothèse sur les séquences <les Npr1 et Npr2> du français et <Npr1 et Npr2-TATI> du japonais, qui donnent lieu à deux lectures schématisées en (24a-b).

- (24)a. [les Npr1 (dénominalif)] et Npr2 ; Npr1 et [Npr2-TATI (associatif)]
 b. les [Npr1 et Npr2] (propriété commune); (propriété commune) [Npr1 et Npr2]-TATI

Comme on l'a vu dans les sections 2.2 et 2.3, la lecture non-inclusive en (24a), où LES et -TATI ne portent que sur le conjoint le plus proche, est la lecture par défaut : en français, le Npr1 y reçoit une lecture dénominalif (selon laquelle les membres dénotés partagent en commun une propriété d'avoir le même nom), ce qui sert à naturellement satisfaire l'exigence de l'uniformité imposée par l'emploi de l'article défini ; en japonais, le suffixe -TATI reçoit une lecture associative. Les deux expressions ne sont donc pas « redondantes » : si elles sont supprimées, un changement de la cardinalité des référents

pertinents est apporté. Toutefois, lorsqu'une certaine propriété commune est conçue contextuellement et / ou encyclopédiquement entre les deux noms propres ou pronoms, la lecture inclusive est dérivée à travers une réanalyse configurationnelle, ce qui est représenté par (24b). On a vu dans la section 2.4 qu'une réanalyse analogue est observée dans la coordination inclusive et comitative.

Je soutiendrai maintenant que la structure inclusive en (24b) exige non seulement qu'une certaine propriété commune soit conçue entre les conjoints, mais aussi que ceux-ci agissent d'une façon interdépendante dans l'événement dénoté, juste comme dans la coordination inclusive et comitative. Autrement dit, tout en étant omissibles sans causer de modification de la cardinalité des référents et donc apparemment redondants, l'article défini et le suffixe pluriel en (24b) ont pour motivation de mettre en relief une relation interdépendante des deux membres dans l'événement dénoté.

L'analyse parallèle entre la coordination française et japonaise en (24b) et la coordination inclusive est comitative est d'abord étayée par le fait que celle-ci est « presque toujours restreinte aux humains [...] ou à des entités assimilés » (Bril 2010 : 6) et qu'il en est de même pour les deux séquences en (24b) : comme on l'a vu dans la section 2.3, le suffixe -TATI n'est naturellement associé qu'avec les termes qui se situent dans une position élevée sur la hiérarchie d'animéité ; dans la plupart des exemples de la coordination française analysée comme en (24b), les noms propres dénotent des personnes ou des êtres personnifiés. Dans la section suivante, je montrerai que la même restriction est imposée au prédicat dans la coordination inclusive et comitative aussi bien en français qu'en japonais du type (24b)

3.1 Restriction sur le prédicat compatible

Pour la classification des prédicats, j'adopterai celle de Mari (2012). Cet auteur propose de distinguer trois types de prédicats qui prennent un argument au pluriel : i) VÉRITABLES PRÉDICATS COLLECTIFS, comme *être un couple*, *être nombreux* ; ii) PRÉDICATS INDIVIDUELS PLURALISÉS, tels que *être étudiants*, *avoir les yeux bleus* ; iii) PRÉDICATS INHÉREMMENT PLURIELS, comme *être des voisins*, *se rencontrer*. Le premier type exige, pour son argument, une pluralité indivisible ; le second type présuppose, au contraire, la division des référents et s'applique à chacun d'entre eux sans relation interne entre eux ; le troisième type présuppose aussi la division des membres et porte sur eux en invoquant leur interdépendance¹². Les prédicats compatibles avec la coordination inclusive et comitative selon Bril (2010) correspondent aux véritables prédicats collectifs ou aux prédicats inhéremment pluriels, mais pas aux prédicats individuels pluralisés.

Pour la coordination des noms communs, i) comme on l'a vu dans la section 2.2, la coordination à un seul déterminant comme en (25a) dénote un ensemble fortement associé et est facilement compatible avec un prédicat inhéremment pluriel ou un véritable prédicat collectif. Pour les deux autres cas, inspiré par les remarques de Curat (1999)¹³, Kaneko (2016) a soutenu que ii) la coordination à déterminants répétés est une forme par défaut et est compatible avec tous les trois types de prédicat, notamment avec un prédicat individuel pluralisé comme en (25b) ; iii) la coordination nue n'est compatible qu'avec un prédicat inhéremment pluriel comme en (25c).

(25)a. **Mes frère et sœur** viendront. (Abeillé & Godard 2021 : 1770)

b. **Le mari et la femme** sont respectivement nés le 5 juillet 1944 et le 4 juin 1947¹⁴.

c. *Mari et femme* se respectent toujours comme des invités honorés¹⁵.

Pour la coordination des noms propres, la forme par défaut est plutôt la coordination nue, qui est compatible avec tous les trois types de prédicats. L'hypothèse préconisant l'analyse parallèle entre la coordination inclusive et comitative et la coordination déterminée des noms propres du français permet de prévoir que celle-ci n'est compatible, comme celle-là,

qu'avec un prédicat inhéremment pluriel ou un véritable prédicat collectif. Cette prévision est confirmée par les exemples attestés. (26) indique la liste des prédicats prenant comme argument une séquence <les [Npr1 et Npr2]> dans les exemples collectés sur Internet et dans Frantext : x signale la position dans laquelle se situe cette séquence.

(26) prédicats compatibles avec la séquence <les [Npr1 et Npr2]>

- a. *prédicat inhéremment pluriel* : intervenir entre x /x s'approcher / souper, dîner, déjeuner avec x /x booker leur voyage /x se décider au dernier moment /x partir / envoyer par x un exemplaire /s'adjoindre à x /x payer /x promener leurs fortes bottes /x rompre avec lui /il y a x / x sembler à l'aise / x vouloir questionner / x mettre en avant leurs propres affaires /x dire /x se moquer du monde /x remarquer que /x interroger /pousser x /x entraîner M. Hupel [...] au buffet /être avec x /x ne savoir avoir que de la risée /l'occupation de leurs libertés par x/x savoir tirer leur épingle du jeu /x ne savoir que faire /x se trouver /x montrer qu'on ne peut pas jouer à l'humaniste
- b. *véritable prédicat collectif* : x composer la totalité
- c. (apparent) *prédicat individuel pluralisé* : x continuer à ouvrir les yeux /x être des butors /x être morts

On trouve certes certains cas, comme en (26c), qui pourraient a priori être interprétés comme des prédicats individuels pluralisés. Mais dans les contextes où chaque exemple apparaît, ces prédicats sont interprétés d'une façon comitative, comme le suggère la possibilité d'insérer un adverbial *l'un comme l'autre* ou *tous deux*, comme en (27a-c).

- (27)a. **Les Mignon et Charrier** continuaient (l'un comme l'autre / tous deux) à ouvrir des yeux énormes. (Zola, Frantext)
- b. **Les Mignon et Charrier** sont (l'un comme l'autre / tous deux) des butors qui me mettent dedans. (Zola, Frantext)
- c. **Les Youssef et Montoche** sont morts (l'un comme l'autre / tous deux) ... les salauds sont morts...l'urgence est passée. (Thérèse, Frantext)

Il en est de même pour les exemples attestés contenant une séquence <[Npr1 et Npr2]-TATI> : *sekai-saikoo-no fiancé-da* ('être les fiancés du monde') en (1b) est un véritable prédicat collectif qui exige le sujet indivisible ; *mekubase-o suru* ('se faire un clin d'œil l'un à l'autre') en (18b) et *otagai arasou* ('se disputer l'un avec l'autre') en (18c) sont des prédicats inhéremment pluriels, plus précisément des prédicats symétriques.

La restriction sur le type de prédicat est également vérifiée par une enquête auprès des locuteurs natifs. La coordination des deux noms propres sans article est parfaitement compatible avec un prédicat distributif et individuel pluralisé, *avoir respectivement les yeux bleus et verts* ou *être respectivement femelle et mâle*, comme en (28a) et (29a).

(28)a. Mignon et Charrier ont respectivement les yeux bleus et verts.

- b. ??**Les Mignon et Charrier** ont respectivement les yeux bleus et verts.

(29)a. Hanako to Taro-wa sorezore mesu to osu-da.
Hanako et Taro-TOP respectivement femelle et mâle-être

- b. ??*Hanako to Taro-tati-wa* sorezore mesu to osu-da.
Hanako et Taro-TATI-TOP respectivement femelle et mâle-être
'Hanako et Taro-TATI sont respectivement femelle et mâle.'

Selon mes informateurs, l'acceptabilité baisse considérablement avec l'article LES et le suffixe -TATI, comme en (28b) et (29b), ce qui confirme l'incompatibilité entre le prédicat distributif et la lecture inclusive des séquences <les [Npr1 et Npr2]> et <[Npr1 et Npr2]-TATI>.

3.2 Pronominal inclusif au duel

Un autre fait rapproche la coordination inclusive et comitative avec la coordination japonaise en question. Comme l'indique une autre qualification *duel sylleptique*, la coordination inclusive et comitative contient souvent un pronom inclusif explicitant la dualité des membres, comme en (30) : sans *deux*, on ne saurait pas si le conjoint implicite est au singulier (i.e. moi) ou au pluriel (i.e. nous).

(30) **Nous deux** avec *la daronne*, on poussait derrière. (=3)

Les exemples en (31a) et (32a) impliquent également les suites soulignées qui précisent la dualité des membres. (31a) est un passage de la traduction japonaise d'une chanson française et mes informateurs acceptent unanimement la lecture du *duel sylleptique*. Toutefois, si la suite soulignée est enlevée comme en (31b), quelques-uns d'entre eux estiment que la séquence « toi et moi-TATI » reçoit une lecture non-inclusive « toi et nous (au sens exclusif) ». Selon d'autres, tout en étant inclusive, la lecture spontanée est que le suffixe invoque les membres associés de *toi et moi*, qui revient à signifier *nos associés*. Les deux lectures déclenchent une incompatibilité avec le prédicat *être les fiancés du monde*.

(31)a. *kimi to boku-tati-futa-ri-wa sekai-saikoo-no fiancé-de (=1b)*
toi et moi-TATI-deux-CL-TOP meilleur du monde fiancé-être
 'Nous deux, toi et moi-TATI, serons les fiancés du monde'

b. *kimi to boku-tati-wa sekai-saikoo-no fiancé-de*
toi et moi-TATI-TOP meilleur du monde fiancé-être

(i) #Toi et nous (au sens exclusif) serons les fiancés du monde

(ii) #Toi, moi et les associés de nous deux (nos associés) serons les fiancés du monde

(32)a. *ni-hiki-no tinpangii Hanako to Taro-tati-wa [...]* *mekubase-o site*
deux-CL-GEN chimpanzé Hanako et Taro-TATI-TOP *clin d'œil-ACC faire*
 'Les deux chimpanzés *Hanako et Taro-TATI* [...] se font un clin d'œil et [...]'
 (=18b))

b. *Hanako to Taro-tati-wa [...]* *mekubase-o site*
Hanako et Taro-TATI-TOP *clin d'œil-ACC faire*

(i) Hanako d'une part et Taro et ses associés de l'autre part se font un clin d'œil.

(ii) Hanako, Taro et leurs associés se font un clin d'œil.

(33) *Tom to Jerry-tati-ga otagaini arasowa-nai [...]* (=18c)
Tom et Jerry-TATI-NOM l'un avec l'autre disputer-NEG
 'Tom et Jerry-TATI ne se disputent pas l'un avec l'autre [...]'

De même, mes informateurs admettent tous la lecture du *duel sylleptique* de (32a). Mais sans la suite soulignée, comme en (32b), certains d'entre eux interprètent (32b) d'une manière non-inclusive. Selon d'autres, la lecture étant inclusive, le suffixe -TATI introduit les membres associés des conjoints. Avec les duos bien connus comme *Tom et Jerry* en (33), la lecture non-inclusive (i.e. Tom plus Jerry et ses associés) n'est pas optimale, mais la lecture associative du suffixe (i.e. Tom, Jerry et leurs associés) n'est pas exclue¹⁶.

(34) Nous y dînons avec **les Jacques et Janine**. (=12a)

Quant à la séquence « les Npr1 et Npr2 » du français, comme en (34), si la lecture inclusive est admise, il n'est plus nécessaire de clarifier la dualité des référents pour avoir la lecture du *duel sylleptique*, étant donné que l'article défini ne sert pas à augmenter la cardinalité des membres, à la différence du suffixe pluriel. Cette différence concernant la possibilité d'une lecture inclusive autre que celle du *duel sylleptique* nous permet d'expliquer pourquoi la lecture pertinente de la séquence « les Npr1 et Npr2 » du français est obtenue plus fréquemment que celle du japonais « Npr1 et Npr2-TATI », comme le montrent les résultats des enquêtes sur le corpus rapportés dans les sous-sections 2.3 et 2.4.

Un autre facteur qui pourrait faciliter la lecture inclusive en français est que dans la lecture non-inclusive, le Npr1 doit être interprété comme dénominatif, alors que la lecture dénomminative est parfois difficile à obtenir, par exemple avec les prénoms, comme *Jacques* en (34), par rapport aux noms de famille, comme *Goncourt* en (2a).

Quant à -TATI, ce suffixe a pour fonction basique de marquer la pluralité, ce qui consiste normalement à augmenter, d'une façon soit additive soit associative, la cardinalité des membres dénotés par l'expression auquel il est attaché. Or, selon la lecture du *duel sylleptique*, le suffixe ne contribue pas à augmenter la cardinalité des membres, ce qui contredit à sa fonction basique et risque ainsi d'entraîner certains locuteurs natifs à hésiter à admettre cette lecture¹⁷.

4 Remarques récapitulatives

Cette étude a examiné une lecture de la coordination de deux noms propres ou pronoms du français et du japonais dans laquelle l'article défini pluriel LES et le suffixe pluriel -TATI portent sur la coordination entière et ne modifient pas la cardinalité des membres. Avec cette lecture, l'article et le suffixe peuvent être supprimés sans causer de grand changement sémantique et semblent donc redondants. Après avoir constaté que cette lecture schématisée par (35a) est observée beaucoup moins fréquemment qu'une autre lecture non-inclusive représentée par (35b), dans laquelle l'article et le suffixe ne portent que sur le conjoint le plus proche, j'ai proposé que la lecture en (35a) est dérivée de celle de (35b) lorsqu'on peut concevoir contextuellement ou encyclopédiquement une propriété partagée par les conjoints, qui correspondrait à un hyperonyme concevable aux cas de la coordination déterminée des noms communs, comme *parents* dans « *mes père et mère* (parents) »).

(35)a. les [Npr1 et Npr2] (propriété partagée); (propriété partagée) [Npr1 et Npr2]-TATI

b. [les Npr1 (dénomminatif)] et Npr2 ; Npr1 et [Npr2-TATI (associatif)]

(36) Nous deux [(moi) avec la daronne], on poussait derrière. (=3)

J'ai de plus proposé de comparer la coordination française et japonaise du type (35a) avec la coordination inclusive et comitative, appelé aussi *duel sylleptique* et illustrée par (36). Pour étayer l'analyse parallèle entre les deux types de coordination inclusive, j'ai montré, au moyen des enquêtes sur le corpus et auprès des locuteurs natifs, qu'on observe, dans les deux cas, une restriction analogue sur les prédicats compatibles : ceux-ci doivent être de type symétrique, comitatif ou collectif et non pas distributif. Dans cette optique, tout en étant omissibles sans causer de grand changement véri-conditionnel et donc apparemment redondants, l'article défini et le suffixe pluriel en (35a) ont pour motivation de mettre en relief une relation interdépendante des deux membres dans l'événement dénoté.

J'ai aussi fait remarquer i) que, de même que pour la coordination inclusive et comitative, la précision de la dualité des membres facilite la lecture en question pour la séquence « Npr1 et Npr2-TATI » du japonais, et attribué cette observation au fait que -TATI peut induire une lecture associative, même avec la lecture inclusive de la coordination, et ii) que ceci pourrait rendre compte du fait que la lecture pertinente de « Npr1 et Npr2-TATI » du japonais est obtenue moins facilement que « les Npr1 et Npr2 » du français. Ces remarques restent toutefois spéculatives. Ce sera le sujet d'une étude ultérieure d'élucider avec des arguments empiriques les facteurs qui apportent une différence d'occurrences et d'acceptabilité de la lecture en question entre les séquences du français et du japonais.

Références bibliographiques

Abeillé, A. & Godard, D. (dir.) (2021). *La Grande Grammaire du Français 2*. Actes Sud.

- Benetti, L. (2008). *L'article zéro en français contemporain : aspect syntaxique et sémantique*. Bern : Peter Lang.
- Bril, I. (2004). Coordination strategies and inclusory constructions in New Caledonian and other Oceanic languages. In M. Haspelmath (ed.). *Coordinating Constructions*, 499-533. Amsterdam: John Benjamins.
- Bril, I. (2010). Coordination inclusive et comitative dans les langues océaniques. In F. Franck (éd.). *Essais de typologie et de linguistique générale : Mélanges offerts à Denis Creissels*, Éditions de l'ENS, 361-382, (halshs-00470188v2)
- Curat, H. (1999). *Les déterminants dans la référence nominale et conditions de leur absence*. Genève : Droz.
- Dostie, G. (2015). Réflexions sur la (quasi-)synonymie et la variation diaphasique. In G. Dostie & P. Hadermann (éds). *La dia-variation en français actuel*. Bern : Peter Lang, 147-177.
- Kaneko, M. (2016). Distribution sur les membres interdépendants – une analyse de la coordination nue en français. *Actes du CMLF 2016*. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162712010>
- Kaneko, M. (2018). La détermination et la pluralisation : l'exigence de l'uniformité référentielle. *SHS Web of Conf. vol. 46, CMLF2018*. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612010>
- Kaneko, M. (2020). Comment situer les emplois dénomiatif et métonymique des noms propres par rapport à leur emploi référentiel et aux noms communs ? – les cas de la coordination nominale. *SHS Web Conf. vol 78, CMLF2020*. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207812008>
- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.
- Kleiber, G. (1992). Quand le noms propre prend article : le cas des noms propres métonymiques. *Journal of French Language Studies*, 2, 185-205.
- Leroy, S. (2004). *De l'identification à la catégorisation : l'antonomase du nom propre en français*. Louvain-Paris : Éditions Peeters.
- Lichtenberk, F. (2000). Inclusory Pronominals. *Oceanic Linguistics*, 39.1, 1-32.
- McNally, L. (1993). Comitative coordination: a case study in group formation. *Natural Language & Linguistic Theory*, 11, 347-379.
- Mari, A. (2012). A note on generic quantification and the ontology of *twins* and *bikini*. In A. Mari. (dir.). *Recherches linguistiques de Vincennes*, 41, 147-162.
- Martin, S.E. (1988). *A reference grammar of Japanese*. Tokyo: Charles E. Tuttle Company.
- Michaux, C. (1998). Reducing the Coordination of Determiners: Some Principle. In F. Hamm & E. Hinrichs (eds.). *Plurality and Quantification*. Dordrecht: Kluwer, 321-337.
- Milner, J.-C. (1979). *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris : Seuil.
- Mizuguchi, S. (2004). *Individuation in numeral classifier languages*. Tokyo: Shohakusya.
- Moravcsik E. (2003). A semantic analysis of associative plurals. *Studies of Languages*, 27, 469-503.
- Puyo, B. (2017). *Furansugo no meisi fukusuukei ni kansuru imironn kenkyuu* [une étude sémantique de la pluralisation des noms en français], Ph.D. Thesis, Université de Tsukuba, <https://core.ac.uk/download/pdf/159813723.pdf>.
- Puyo, B. (2020). La pluralisation nominale en français et en japonais revisitée du point de vue de la constructionnalisation. *Langages*, 220, 111-127.
- Rézeau, P. (1995). Nous deux René. *Cahier des Annales de Normandie*, 26, 355-362. https://www.persee.fr/doc/annor_0570-1600_1995_hos_26_1_2281

- Roodenburg, J. (2005). Une coordination particulière : les syntagmes *N Conj N* en français. *Langages*, 160, 93-109.
- Tesnière, L. (1951). Le duel sylleptique en français et en slave. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 47, 57-63.
- Tomioka, S. (2021). Japanese -tati and Generalized Associative Plurals. In P. Cabredo Hofherr & J. Doetjes (eds.). *The Oxford Handbook of Grammatical Number*, 463-484. Oxford: Oxford University Press.
- Vasslieva, M. & Larson, R.(2005). The Semantics of the Plural Pronoun Construction. *Natural Language Semantics*, 13.2, 101-124.

Je remercie deux relecteurs anonymes pour leurs remarques pertinentes et constructives qui m'ont, je l'espère, permis d'améliorer cet article. Je suis également reconnaissant à mes informateurs français et japonais pour leur jugement d'acceptabilité. Toutes les insuffisances qui restent sont dues à l'auteur. Cette étude a reçu le soutien financier de la *Japan Society for the Promotion of Sciences* (numéro 18k00536).

¹ Les abréviations utilisées dans cet article sont les suivantes : ACC = accusatif ; COORD = coordinateur ; COP = copule ; DEM = démonstratif ; DU = duel ; FUT = futur ; GEN = génitif ; INS = instrumental ; LOC = locatif ; Nc = nom commun ; NEG = négatif ; NOM = nominatif ; Npr = nom propre ; PL = pluriel ; POSS = possessif ; Q = marqueur de question ; SG = singulier ; TOP = topique

² <http://pineagile.blog.fc2.com/blog-entry-580.html>

³ Comme le fait remarquer un des deux relecteurs, la coordination déterminée « les locataires et propriétaires » sans relative restrictive sont acceptée par certains locuteurs et on trouve en ligne un nombre non négligeable d'occurrences, comme (i).

(i) Les *locataires et propriétaires* sont bénéficiaires et solidaires.

(<https://www.journaldelagence.com/partenaires/visale>)

Je suppose que ceux qui acceptent des exemples comme (i) peuvent concevoir facilement une propriété unificatrice des conjoints, par exemple, deux parties concernant la location d'un logement.

⁴ <http://lofah.net/Freedom/f09applecoin.html>

⁵ La suite *ni-hiki-no* ('deux-classificateur-génitif'), mise entre parenthèses apparaît en fait au début du paragraphe incluant l'exemple (18b) mais pas explicitement dans cet exemple même. Toutefois, selon mes informateurs, la lecture en question est beaucoup facilement obtenue avec cette suite. Voir aussi la discussion dans la section 3.2.

⁶ <http://d.hatena.ne.jp/hkwcgch/touch/20140109/1389262214>

⁷ Je n'ai constaté dans BCCWJ que deux exemples de la séquence <Npr1 et Npr2-TATI>, qui mettent en jeu la même séquence *Fuyuki to Keroro-tati* 'Fuyuki (un garçon) et [*Keroro-TATI* (le sergent et les soldats qu'il commande)]'. Je n'ai donc pas pu effectuer une recherche statistique pour la séquence <Npr1 et Npr2-TATI> du japonais, telle que celle que je l'ai faite avec Frantext pour la séquence <les Npr1 et Npr2> du français.

⁸ Comme je le discute dans la sous-section 3.2, il existe aussi des cas où le suffixe -TATI évoque des membres associés, tout en portant sur les deux conjoints.

⁹ Le russe dispose au moins deux types de coordination nominale, 1) coordination ordinaire avec un coordinateur *i* ('et'), dans laquelle le deuxième conjoint est marqué par le même cas que le premier, comme en (i) (en l'occurrence, par le cas nominatif); 2) coordination comitative incluant une préposition *s* ('avec'), où le deuxième conjoint est marqué par le cas instrumental, comme en (ii). Selon McNally (1993), (ii) n'admet que la lecture comitative et non pas la lecture distributive, à la différence de (i), comme le montrent les traductions françaises.

(i) Anna i Petja pridut. (McNally 1993 : 353) [coordination ordinaire]
A.NOM et P.NOM viennent

'√Anna et Peter viennent ensemble. / √Anna vient et (après) Peter vient.'

(ii) Anna s Petej pridut. (*ibid.*) [coordination comitative]
A.NOM avec P.INS viennent

‘√Anna et Peter viennent ensemble. / *Anna vient et (après) Peter vient.’

¹⁰ Cet exemple ne permet pas la lecture selon laquelle nous et Pierre rentrerons ensemble à la maison parce que « personal pronouns of the first and second person cannot occur in comitative coordination in Russian [...]. Third person pronouns are possible. » (Vasslieva & Larson 2005 : 112)

¹¹ La coordination inclusive et comitative est également observée dans certaines langues océaniques, comme le nêlêmwa (parlé en Nouvelle-Calédonie). Selon Bril (2004 : 507), dans cette langue, « only nouns can be symmetrically conjoined, but not a pronoun and a noun ». Ainsi, en (i), le pronom de troisième personne au duel *hil*, mis en gras, ne peut pas être interprété comme se coordonnant avec le nom *pwaxi-n thaamwa* ('sa fille'), et seule la lecture inclusive selon laquelle le premier conjoint est implicite est admise, comme le montre la traduction française ; en (ii), le NP *axomoo-n* ('sa mère') peut être le premier conjoint et la coordination entière est interprétée comme adjointe au pronom au duel *hil*. Il en est de même pour (iii), où le pronom démonstratif au duel, *hlikeny*, sert de tête syntaxique et est de plus adjacent à la coordination des deux NP qui lui est adjointe.

- (i) **Hil** pe-boima [\varnothing *ma* *pwaxi-n* *thaamwa*].
 3DU s'embrasser COORD enfant-POSS.3SG femme
 'Elles_{DUEL} (*elle*) et sa fille s'embrassent.' (Bril 2010 : 5)
- (ii) **Hil** pe-boima [*axomoo-n* *ma* *pwaxi-n* *thaamwa*].
 3DU s'embrasser mère-POSS.3SG COORD enfant-POSS.3SG femme
 'Elles_{DUEL}, la mère et sa fille, s'embrassent.' (*ibid.*)
- (iii) I uya shi **hlikeny** [*kâama-n* *ma* *axomoo-n*].
 3SG arriver côté DEM.DU père-POSS.3SG COORD mère-POSS.3SG
 'Il arrive chez eux_{DUEL} (lit. ceux_{DUEL}), son père et sa mère.' (Bril 2004 : 505)

¹² Par exemple, i) le fait que « Jean et Marie sont un couple. » n'implique pas que « Jean est un couple. » ; ii) le fait que « Jean et Marie ont les yeux bleus. » implique que « Jean a les yeux bleus. » indépendamment du fait que « Marie a les yeux bleus. » ; iii) le fait que « Jean et Marie sont des voisins. » implique que « Jean est un voisin de Marie. » et inversement.

¹³ Selon Curat (1999), i) la coordination nue, comme *père et mère*, forme « une COMMUNAUTÉ » qui implique « une COMPLÉMENTARITÉ [et] une OPPOSITION » (pp. 316-317) ; ii) la coordination à un seul déterminant, comme *les père et mère*, « forme un bloc homogène et cohérent » et « amalgame les référents et écrase les traits de COMPLÉMENTARITÉ et d'OPPOSITION » (*ibid.*) ; iii) la coordination à déterminant répété, comme *le père et la mère*, « ne constitue pas un ensemble. [...] Il n'y a pas de cohérence nécessaire » (p. 64) et « on perd le trait de COMMUNAUTÉ » (p. 319).

¹⁴ <http://france.globe24h.com/lex/judiciaire/007/076/07631/0007631378.shtml>

¹⁵ <http://mcdebaecque.org/ressource/enseignement-sur-lamour-thich-nhat-hanh/#.VmVMARaheM8>

¹⁶ Dans l'exemple suivant, la suite *Tom et Jerry-TATI* dénote trois membres, Tom, Jerry et Tuffy.

- (i) itumo-to tigua [Tom to Jerry]-tati
 toujours-avec différent Tom et Jerry-TATI
 'Tom et Jerry-TATI qui ne sont pas comme toujours'
 'https://www.peanuts-club.co.jp/character/tom_and_jerry/'

¹⁷ On observe certes ailleurs un emploi de -TATI qui ne contribue pas à augmenter la cardinalité des membres, comme en (i) : la suite *uti-ra-tati* ne dénote que deux membres, la locutrice et son petit ami, ce qui est confirmé par le prédicat signifiant « parvenir à un amour réciproque », alors que *uti-ra*, glosée par *nous*, se décompose en la première personne au singulier *uti* et une marque de pluralité -RA et représente donc déjà la dualité des membres. Certains locuteurs natifs hésitent à admettre l'emploi de -TATI en (i), comme dans le cas de la lecture du *duel sylleptique* de *Tom et Jerry-tati*.

- (i) han-tosi kakatte yatto ryoo-omoi-ni natta uti-ra-tati
 demie-année au bout de enfin réciproque-amour-LOC parvenir moi-RA-TATI
 'Nous-TATI qui sont enfin parvenus à un amour réciproque au bout d'une demi-année'
http://kyokoi-movie.jp/bbs/bbs_all.php?total=5721&page_now=225&page_max=573